

1^{er} CONGRES PANAFRICAIN

Organisé par le RAPEC en partenariat avec l' UNESCO

Sur

« LA CULTURE, LEVIER DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE »

SYNTHESE DU RAPPORT GENERAL

Les 17 et 18 novembre 2011

----- Lomé - Togo -----



CULTIVONS LA CULTURE!

Le premier congrès des promoteurs et entrepreneurs culturels, s'est tenu à Lomé – Togo les 17 et 18 novembre 2011.

Placé sous le haut Patronage du Président de la République Togolaise, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE et initié le Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels.

Le congrès a eu pour but de démontrer que l'Afrique est en marche et fière de ses origines, de ses lumières, de sa sagesse mais également qu'en Afrique, la culture peut réellement contribuer à la croissance économique et propulser le développement. En effet face au déficit de compréhension dont souffre encore le secteur culturel en Afrique, le défi du RAPEC est donc de convaincre les responsables publics et opérateurs économiques afin de promouvoir efficacement les arts et la culture sur le continent africain.

Créé le 19 novembre 2007 à Ouagadougou, au Burkina Faso conformément aux dispositions de la Loi de 1901 régissant les associations à but non lucratif, le RAPEC est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de développement qui milite pour un nouveau dynamisme de l'activité culturelle du continent africain. Il est une initiative des acteurs et entrepreneurs culturels d'Afrique et de sa diaspora, présidée par John Ayité DOSSAVI.

Le Congrès de Lomé a réuni plus d'une centaine de participants et délégués en provenance d'Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap vert, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Ghana, Haïti, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad et du Togo (pays hôte).

La restitution des travaux et les recommandations de Lomé

Les rapporteurs des 6 ateliers du congrès se sont succédé à la tribune pour présenter les rapports et les recommandations. Ces dernières peuvent être regroupées en trois catégories : recommandations à l'endroit des autorités des Etats africains, celles à l'endroit de l'Union Africaine, des institutions nationales et internationales et enfin celles adressées au RAPEC.

a) Recommandations de Lomé à l'endroit des autorités des Etats africains

Le premier Congrès panafricain des Promoteurs et Entrepreneurs recommande que les Etats :

- ratifient et appliquent l'Accord de Florence du 17 juin 1950 et son protocole de Nairobi du 26 novembre 1976 (accord pour exonération des taxes douanières sur l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel) ;
- mettent en place des politiques législative, juridique et fiscale adéquates liée aux activités culturelles (importation de la matière première pour les industries culturelles et l'exportation des biens culturels) ;

- établissent un cadre légal approprié pour la protection des droits d'auteur et la promotion du patrimoine culturel africain (contes, dictons, devinettes, sentences, maximes, aphorismes...);
- la création d'une chaîne de télévision panafricaine à forte thématique culturelle, la communication dans des magazines locaux et internationaux, l'organisation des festivals et autres rencontres culturelles d'échanges entre professionnels africains et d'autres continents en vue de la visibilité de la culture africaine ;
- revisitent les conventions et favorisent la coopération culturelle internationale bénéfique à la circulation des œuvres et des artistes ;
- diversifient les financements : financements extérieurs (par les partenaires au développement, mais aussi à travers des IDE (Investissements Directs Etrangers) ; financements régionaux et nationaux, tant publics que privés, individuels ou collectifs ;
- mettent en place des stages de perfectionnement et l'accompagnement institutionnel pour améliorer le niveau des acteurs culturels.

b) Recommandations de Lomé à l'endroit de l'Union Africaine

- ❖ que le prochain Sommet de l'UA, soit un plaidoyer en faveur de la promotion de l'économie culturelle africaine ;
- ❖ le congrès demande la reconnaissance de l'activité culturelle comme une activité économique à part entière par les Etats du continent africain ;
- ❖ le congrès propose le choix une date symbolique pour célébrer la culture africaine ;
- ❖ recommande que l'intitulé du commissariat chargé des affaires sociales soit revu comme suit : « commissariat chargé des affaires sociales et culturelle », vu la confusion entre le social et la culture alors que celle-ci est une vraie industrie de nos jours ;
- ❖ propose à la commission de l'UA de faire une grande étude continentale sur l'apport de la culture dans l'économie de nos Etats. Cette étude permettra aux investisseurs et aux décideurs de mieux appréhender le potentiel de l'économie culturelle.

c) Recommandations de Lomé adressées au RAPEC

Recommande que :

- ✓ Le RAPEC repose davantage sur des vrais professionnels, des acteurs de terrain et regroupe des partenaires fiables qui fassent bouger les choses dans le domaine culturel en Afrique ;
- ✓ Le RAPEC devienne la plateforme de l'information culturelle afin d'aider les acteurs culturels et les investisseurs à se rencontrer grâce à la création :
- ✓ Mette sur pied un agenda culturel fiable entretenu et permettant à la presse et aux acheteurs d'organiser leurs voyages et leurs budgets d'achat ;

- ✓ Publie un répertoire annuel des métiers spécialisés dans le secteur culturel : catalogue des métiers, partenariats techniques et financiers, acteurs des secteurs culturels...
- ✓ Crée une base de données qui permettrait la rencontre de l'offre et de la demande culturelles ;
- ✓ serve de caution morale auprès des partenaires bancaires et des sponsors pour les acteurs culturels faisant partie du réseau ;
- ✓ devienne un interlocuteur des professionnels de la culture et assure au besoin des négociations avec des gouvernements ;
- ✓ encourage la visibilité de la culture africaine à travers la communication dans les médias, l'organisation des rencontres culturelles d'échanges entre professionnels d'Afrique et d'autres continents.

Conclusion

Ce premier Congrès panafricain initié par le Réseau Africain des Promoteurs et des Entrepreneurs Culturels (RAPEC) a été l'occasion de donner différentes clés de lecture au grand public, de permettre aux acteurs culturels d'échanger et de partager leurs expériences, de relever les difficultés auxquelles ils se confrontent et d'envisager des approches de solution notamment par la mise en réseau des partenaires et des collaborateurs.

Grâce au maillage complet des différents secteurs des arts et de la culture qui s'est opéré dans les ateliers, le Congrès a fait pratiquement le tour des questions qui minent la culture en Afrique et fait des propositions devant contribuer à l'amélioration de la situation.

Les délégués se sont séparés satisfaits confiants en l'avenir de la culture sur le continent africain malgré les problèmes et les nombreux défis à relever et se sont donnés rendez en 2013 pour la deuxième édition des rencontres des promoteurs et entrepreneurs culturels.

Fait à Lomé, le 23 décembre 2011

Kodjo Cyriaque NOUSSOUGLO
Alain Alfred MOUTAPAM
John Ayité DOSSAVI

Siège du RAPEC

19 Av. du 24 Janvier– BP 2030 Lomé (Togo)

Tél: (00228) 91 51 13 23 / 22 41 11 11 **E-mail: Contact@rapec.org / Site: www.rapec.org**

Représentation Europe

7 Rue Beaurepaire 75 010 Paris (France) Tel : 00 33 662 156 684

Quelques photos souvenir du 1^{er} congrès panafricain



CULTIVONS LA CULTURE!